

L'Adagp œuvre pour la défense des droits des artistes qu'elle représente en agissant, le cas échéant devant les tribunaux, contre les exploitations non autorisées de leurs œuvres. Elle intervient également, de manière plus générale, pour veiller à la prise en compte, tant au plan national qu'international, des intérêts matériels et moraux des artistes et de leurs ayants droit.

L'Adagp a ainsi contribué de manière déterminante à la mise en place de la protection sociale des artistes, à l'extension du droit de suite au plan européen et à la promotion des arts visuels auprès des autorités françaises et européennes.

L'Adagp est membre de plusieurs organismes et institutions intervenant pour la défense des droits des créateurs, notamment :

- la Confédération Internationale des Sociétés d'Auteurs et Compositeurs ([CISAC](#) ^[1]), qui regroupe plus de 200 sociétés d'auteurs de tous les domaines (musical, littéraire, audiovisuel, arts visuels) et assure la défense des droits des auteurs au niveau international ;
- le Groupement Européen des Sociétés d'Auteurs et Compositeurs ([GESAC](#) ^[2]) qui regroupe les sociétés d'auteurs européennes, toutes disciplines confondues ;
- European Visual Artists ([EVA](#) ^[3]), composée de sociétés d'auteurs européennes dans le domaine des arts visuels, qui œuvre pour la défense et la promotion des droits des auteurs des arts graphiques et plastiques au plan européen ;
- l'association française pour la protection internationale du droit d'auteur ([AFPIDA](#) ^[4]), branche française de l'Association littéraire et internationale ([ALAI](#) ^[5]) ;
- le Conseil Supérieur de la Propriété Littéraire et Artistique ([CSPLA](#) ^[6]) où elle fait valoir les intérêts des auteurs des arts visuels auprès du Ministre de la Culture et de la Communication et du législateur.
- la [Coalition française](#) ^[7] pour la diversité culturelle ;

- le Conseil permanent des écrivains ([CPE](#) ^[8]) ...

Links

[1] <http://www.cisac.org/>

[2] <http://www.gesac.org/>

[3] <http://www.eartists.org/>

[4] <http://www.afpida.org/>

[5] <http://www.alai.org/>

[6] <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Propriete-litteraire-et-artistique/Conseil-superieur-de-la-propriete-litteraire-et-artistique/Structure-et-organisation>

[7] <http://www.coalitionfrancaise.org/>

[8] <http://www.conseilpermanentdesecrivains.org/>